

**PROCES-VERBAL**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BARZUN**  
**Du 28 Septembre 2022**

Le 28 septembre 2022 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Barzun s'est réuni en mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée le 22 septembre 2022 et transmise par voie électronique le 22 septembre 2022 et sous la présidence de ce dernier.

**PRESENTS** : MILLET René, BENAZETH Chantal, CABRESIN Vanessa, CAZABAN-CARRAZE Bernard, GARCES Alain, GOUA DE BAIX Véronique, POUBLAN Pierre, PUJO Delphine, SENS Michel, TORRUELLA Alix.

**EXCUSES** : CACHIN Yves, LACOSTE Danielle, ROCHE Emmanuel,

**ABSENTS** : BELINGUIER Didier,

**SECRETAIRE DE SEANCE** : CABRESIN Vanessa

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Décision modificative – Réhabilitation Décharge
- Remboursement dépenses du Maire
- Délégué Incendie et Secours
- Location salles et matériels
- Questions diverses

**PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE** en application des articles L2322-1 et L2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Néant -

**ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR** : Le Conseil est invité à se prononcer sur l'inscription à l'ordre du jour des affaires suivantes :-

0) Approbation compte-rendu du 11 juillet 2022 – A l'unanimité

1) ***Délibération n° 34-20220928-01 : Décision modificative – Réhabilitation de la décharge:***

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les travaux de réhabilitation de la décharge du Poublan.

Un acompte a été versé en 2021 d'un montant de 14 203.41 €.

17.037 € ont été prévus au Budget 2022 mais des travaux supplémentaires ont du être effectués, le solde s'élève donc à 24.484,96 €.

Ce qui porte le montant total des travaux à 38.688,37 €. Cette subvention d'équipement devra être amortie sur une durée maximale de 5 ans.

Afin de régler le solde à la CCNEB, il faut convenir d'augmenter le budget de 7.500 €.

L'Assemblée, oui l'exposé du Président et après en avoir largement délibéré,

**DÉCIDE** à l'unanimité de modifier comme suit le budget 2022 :

<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) – Opération	Montant	Article (Chap.) – Opération	Montant
2041512 (204) : Subventions d'Equipement – Bâtiments et installations	+ 7.500,00		
21534 (215) : Réseaux d'électrification	- 7.500.00		
<b>Total</b>	<b>0.00</b>		

**DÉCIDE** d'amortir l'ensemble de la dépense soit 38.688,37 € en 1 an en 2023

2) **Délibération n° 35-20220928-02 : Remboursement dépenses du Maire:**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'afin d'acheter au plus vite pour la rentrée scolaire, à des prix compétitifs, il a fait des achats chez Amazon pour un montant de 255,56 €.

- Un aspirateur pour la cantine à 189.99 €
- Des talkies walkies pour l'école à 55.58 €
- Des filets à linge pour l'école et la cantine à 9.99 €

Or, seuls des frais de mission peuvent être remboursés aux élus.

Monsieur le Maire sort de la salle.

L'Assemblée, ouï l'exposé du Président et après en avoir largement délibéré,

**DÉCIDE de façon exceptionnelle** à l'unanimité, de rembourser à l'intéressé les 255.56 € engagés par Monsieur René MILLET, Maire de la commune

3) **Délégué Incendie et Secours** : Le Maire informe le Conseil qu'un référent incendie et secours doit être désigné au sein du Conseil Municipal afin d'être le relais des informations et de la communication avec le SDIS. Véronique GOUA DE BAIX, Adjointe se porte volontaire.

4) **Locations Salles et matériel** : Monsieur informe le Conseil que le tarif de location de la salle polyvalente n'a pas été réévaluée depuis 2005 et celui du matériel en 2018. Le Conseil à l'unanimité décide de ne pas augmenter les tarifs concernant la salle polyvalente et les tables et chaises.

Des demandes de location de la cantine sont parvenues en Mairie. Une étude devra être menée pour la location de cette salle. Plusieurs problématiques se posent. Une réunion du CM spéciale « location de salle cantine » pourra être prévue courant novembre.

5) **Questions diverses**

a) **rentrée scolaire**: La rentrée des enfants s'est bien passée

b) **personnel** : Laurence a démissionné

- Corinne a été embauchée pour 1 an
- Thierry est embauché pour 1 an.

c) **travaux cantine** : 2 entreprises n'ont toujours pas fini – plomberie et peinture. Des pénalités seront peut-être à prévoir.

d) **piste cyclable** : Une réunion s'est déroulée à Pontacq. Plusieurs projets sont sur la table celui de la D640 semble le plus abouti.

e) **Repas des Aînés** : La mise en place de la salle aura lieu le dimanche à 9h

f) **Inauguration de la salle de cantine** : A quelle date – Le week-end de la saint-Vincent.

Dans quelles conditions – A revoir

g) **Révision PPRI (Plan Prévention Risques Inondations)** Une réunion s'est déroulée à Pontacq animée par la DDTM, une étude est en cours pour modifier si besoin le PPRI suite aux crues de 2014. Risque de perdre des parcelles constructibles... Calendrier annoncé: nouveau document opposable fin 2023

h) **Travaux** :

- **ADAP** : à réaliser, cheminement jusqu'au dolmen, au colombarium, éclairage église.
- **Nids de poules** : défaut rue de l'Aussère après le pont, info au Département. La municipalité a acheté le l'enrobé à froid les rues communales seront réparées courant octobre.

i) **Chemin du Sausse**: La société Fouchou a refait le chemin vers chez Larbeyou et la grange de Cazala sur une longueur de 1 100 mètres.

j) **Plantations** : Lors du nettoyage réalisé par les employés, des déchets/gravats ont été trouvés à la plantation du Cami Bielh. Un panneau d'interdiction a été posé.

k) **Panneaux** : Des panneaux de signalisation sont à nettoyer, d'autres à changer.

l) **Loyers impayés** : Suite à une procédure de récupération pour loyers impayés, une saisie sur salaire a été entamée par la Trésorerie. Le locataire contre attaque.

m) **Point fibre** : La Mairie et l'Ecole seraient éligibles dès à présent. La Rue du Corps Franc Pomiès, côté Livron, en 2023.

n) **Site Internet** : Une étude avec l'Agence A est en cours pour la refonte du site internet

o) **Compte Facebook** : Une page pourrait être créée en nommant des référents et en verrouillant bien les données.

p) **Logo** : Une proposition va être faite par l'agence A.

- q) PLUI : L'enquête publique est terminée. Le commissaire enquêteur va présenter ses conclusions le 10 octobre à la CCNEB.
- r) Pompiers : Un exercice de simulation va être réalisé au logement de l'ancienne école le 7 octobre de 20h à 23h, les riverains seront informés.
- s) ALSH : Un centre de loisirs va ouvrir à Ger le mercredi et les vacances.
- t) Une Maison France Service a ouvert à Pontacq
- u) La commission embellissement s'est réunie : un projet de signalétique est en cours.
- v) Une activité « atelier créatif sur le thème de l'automne » sera proposé à la bibliothèque le 18 novembre

Fin de séance à : 22h40

Les délibérations sont numérotées de 34 à 35

Le Maire  
René MILLET



Le secrétaire de séance  
Vanessa CABRESIN

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Vanessa CABRESIN', written over a faint circular stamp.